

Le Mag

Aire sur l'Adour



N°26 - MARS 2023

www.aire-sur-adour.fr



HISTOIRES D'AIRE

Le marché couvert :
plus de 100 ans
d'histoire.

DOSSIER

Aire sur l'Adour : une ville
fleurie et agréable où il fait
bon vivre.

CADRE DE VIE

Construction d'un nouvel
équipement sportif pour
le tennis de table.



Un nouveau **CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES**

Suite aux votes dans les écoles, le nouveau CMEJ a été installé le mercredi 14 décembre 2022 en présence de Monsieur le Maire et des élus municipaux.



Bonne année 2023 **CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE**

La cérémonie des vœux de la municipalité s'est tenue le samedi 7 janvier 2023 au Centre d'Animations.

Le Maire Xavier Lagrave, accompagné des élus municipaux et des jeunes élus du CMEJ, a présenté tous ses meilleurs vœux à la population.

Feu d'artifice **DE NOËL**

Un magnifique feu d'artifice, tiré à 21h le vendredi 23 décembre 2022, a clôturé les animations de Noël organisées par l'association des commerçants aturins UC2A.



Téléthon 2022

1526€ DE DONS COLLECTÉS

La solidarité des Aturins ne se dément pas. À l'occasion de la 36^{ème} édition du Téléthon qui s'est déroulée à Aire les 3 et 4 décembre 2022, plus de 1500 euros ont été collectés par les associations en faveur de la lutte contre les maladies rares.



Le marché artisanal **& GOURMAND DE NOËL**

Pour la première année, le marché artisanal de Noël fut également un marché gourmand. Plusieurs producteurs locaux ont été présents pour vendre leurs produits et offrir une restauration sur place. Un véritable succès à renouveler pour Noël prochain !

SOMMAIRE

4. La ville en action

7. Histoires d'Aire

8. Dossier

ENVIRONNEMENT

Aire sur l'Adour : une ville fleurie et agréable où il fait bon vivre



12. Travaux et cadre de vie

14. S'informer

15. Tribunes politiques



Retrouvez l'information de votre ville en un clic sur aire-sur-adour.fr

Restez connecté(e)s avec Facebook.

Magazine municipal trimestriel édité par la ville d'Aire sur l'Adour.

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert". Ce journal est donc entièrement recyclable.

Tirage : 4200 exemplaires. **Directeur de la publication :** Xavier Lagrave. **Rédaction et réalisation :** service communication, Laura Wisniewski - communication@aire-sur-adour.fr - 06 77 67 04 58. **Impression :** Imprimerie Moderne & Castay. **Photos :** service communication. **Dépôt légal :** à parution. **N°ISSN :** 2610-2676. **Mairie d'Aire sur l'Adour :** place de l'Hôtel de Ville, 40800 Aire sur l'Adour - mairie@aire-sur-adour.fr - 05 58 71 47 00.

Et 1, et 2, et 3

Comme j'ai pu l'annoncer lors de la cérémonie des vœux, notre ville a obtenu sa 3^{ème} fleur dans le cadre du label "Villes et Villages fleuris". Il récompense les communes qui s'engagent en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et l'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage, le végétal sans oublier l'environnement.

Aujourd'hui, c'est l'implication de nos agents et des aturins qui a permis d'obtenir cette 3^{ème} fleur. Elle permet ainsi de récompenser une nouvelle fois le travail et l'engagement de toute une équipe.

Je suis heureux également de vous annoncer la création d'un nouveau service public avec le ramassage des déchets verts. Piloté par mon adjoint en charge de l'environnement, M. Claude Pomiès et le pôle des "Espaces Verts et Naturels", ce service gratuit sera proposé à l'ensemble des aturins.

Comme vous pouvez le constater, malgré le marasme actuel généré par le conflit Russo-Ukrainien qui dure depuis 1 an maintenant, engendrant une inflation grandissante de nos prix de l'énergie, du carburant et des matières premières, la municipalité aturine n'a eu de cesse de poursuivre le développement de notre territoire en investissant et en préparant la ville de demain et ce, en se tournant aussi vers la transition énergétique. C'est le cas de dossiers tels que l'implantation



de photovoltaïque sur les délaissés de l'aérodrome, des bâtiments publics mais également le changement de l'éclairage public vers le LED, technologie plus performante et moins énergivore.

De plus, dès cette année, dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain", nous ferons le choix d'inscrire au budget des crédits afin d'aider les propriétaires à rénover leur bien situé en centre-ville.

Enfin, je ne pourrai terminer sans parler du Comité des Fêtes. En effet, cela fait maintenant 3 ans que notre ville est privée de fêtes. Mais c'était sans compter sur le dynamisme, la volonté de jeunes et de moins jeunes de voir notre ville s'illuminée à nouveau lors des fêtes patronales. Je leur souhaite de réussir et bien entendu, ils pourront compter sur l'aide de la municipalité.

Xavier Lagrave,
Maire d'Aire sur l'Adour



VIE MUNICIPALE

Les nouveaux jeunes élus du CMEJ en action !

Âgés de 9 à 12 ans, les nouveaux représentants de la jeunesse aturine ont des projets plein la tête et s'investissent activement pour la ville.



Fraîchement élus au CMEJ, 23 jeunes ont pris possession de leur nouvelle fonction le 14 décembre 2022.

À quoi sert le CMEJ ?

Le CMEJ est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et un outil de démocratie participative. Les jeunes y débattent et construisent ensemble des propositions d'actions ou de projets pour la ville et ses habitants, qui sont ensuite présentées aux élus municipaux. Ils sont élus pour 2 ans.

Comment fonctionne-t-il ?

La municipalité a délégué l'animation du CMEJ au centre de loisirs ALALE. Les jeunes élus se réunissent 1 fois par mois en petits groupes (commissions thématiques) pour discuter et construire leurs projets. Puis 3 à 4 fois par an, ils se retrouvent dans la salle du conseil municipal en séance plénière pour présenter les différents projets au maire et aux élus municipaux.

Bilan du dernier mandat

Lors du dernier mandat (2019-2021, prolongé sur l'année 2022 en raison de la crise sanitaire), les jeunes élus ont réalisé les projets suivants : organisation du festival Tralal'Aire (arts de la rue), participation à la grande collecte nationale pour la banque alimentaire, animation de 3 émissions radios en partenariat avec Radio d'Artagnan, installation de poubelles ludiques au parc municipal et au camping.

Les élus du mandat 2022-2024

Sasha Adam, Louna Andrade, Eva Bachacou, Clothilde Beaumont, Yuban Cassagne, Lilou Chateaufeuf, Ethan Chateaufeuf, Lilou Da Silva, Louca Daminato, Margaux Delquie, Emma Hermann, Jade Justin, Elya Justin, Célia Labat, Aymerick Laborde, Loenn Lafenetre, Valentine Motury, Capucine Paulien, Lucas Pinot, Lila Rahali-Arty, Jade Saint-Germain, Firmin Salomé, Afonso Vicente Lopes.

SPORT

DES VACANCES SCOLAIRES SPORTIVES

Pendant les périodes de vacances scolaires, le service des sports de la ville (en partenariat avec l'OMSC) organise des stages multisports qui connaissent un grand succès auprès des écoliers aturins. Réservés principalement aux enfants âgés de 8 à 11 ans (sauf durant l'été avec les ados), ces stages proposent de nombreuses activités à la Plaine des Jeux et des sorties originales selon la saison (piscine, escalade, padel, rafting, surf, raquettes à la montagne, etc...). Entre tournois sportifs, sports collectifs, initiations aux sports individuels (escrime, tennis, badminton, etc.) et sorties en extérieur, les enfants n'ont certainement pas le temps de s'ennuyer. La bonne humeur existante entre les jeunes et l'équipe encadrante fait de ces stages un véritable succès pour le plaisir de tous.

+ D'INFOS

Service des sports de la ville
05 58 71 47 13
accueil.sports@aire-sur-adour.fr



SÉNIORS

CARTON PLEIN POUR
LA GYM DOUCE
DES SÉNIORS

Lancée en 2020, l'activité "gym douce" pour les seniors connaît un incontestable succès auprès des retraités. Proposée deux fois par semaine par le service des sports de la ville dans les anciens locaux de la violette aturine (place du commerce), la gym douce fait cette année un véritable carton plein, comptant plus d'une vingtaine de personnes hyper motivées à chaque séance. Les éducateurs sportifs proposent aux aînés un travail de souplesse, du renforcement musculaire et de la mobilité. Durant 45 minutes, les exercices s'enchaînent à un rythme tout doux pour le plus grand plaisir des participants.

Les séances sont gratuites et ont lieu les mercredis et vendredis de 10h à 10h45.

+ D'INFOS

Service des sports de la ville
05 58 71 47 13
accueil.sports@aire-sur-adour.fr



PERMIS DE CONDUIRE

PRIMO-CONDUCTEURS :
BÉNÉFICIEZ DE L'AIDE
AUTO PREM'S

Vous allez vous présenter pour la première fois à l'examen du permis de conduire (permis B) ? Si vous êtes Aturin et domicilié sur la commune depuis au moins 1 an, vous pouvez bénéficier d'une aide de 500 euros offerte par la ville. Depuis 2014, ce sont 441 personnes qui ont bénéficié de cette prime. Elle est financée par les économies faites sur les indemnités des élus. Vous souhaitez candidater ? Le dossier de demande est à retirer auprès de l'accueil de la mairie au moment du passage de l'épreuve de conduite.

À savoir : Aire sur l'Adour possède un centre d'examen du code de la route géré par le groupe La Poste.

+ D'INFOS

www.lecode.laposte.fr

TOURISME

RÉOUVERTURE
PROCHAINE DU
CAMPING MUNICIPAL

Le groupe Frery, propriétaire du label national *Night & Day*, va reprendre la gestion du camping municipal qui ouvrira à nouveau ses portes au printemps 2023. Basé sur un concept éco-responsable, les touristes de passage seront accueillis dans des logements atypiques. Ils bénéficieront de services qui valorisent l'authentique nature et le patrimoine local.

ENVIRONNEMENT

DES GRENOUILLES VERTES
POUR COLLECTER
LES DÉCHETS

Comment sensibiliser les plus jeunes à la collecte des déchets ? Lors de leur dernier mandat, les élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) ont réfléchi sur ce sujet et ont choisi de mêler "utile et agréable" en proposant d'installer des poubelles ludiques au parc municipal et au camping municipal. Ainsi, les nouvelles poubelles colorées en forme de "grenouille" incitent les jeunes citoyens à faire un geste pour l'environnement tout en s'amusant.



+ D'INFOS

Mairie
05 58 71 47 00
www.aire-sur-adour.fr

FÊTES D'AIRE 2023

Une nouvelle équipe de jeunes au comité des fêtes

Saluons l'ambition et la détermination de la nouvelle équipe de jeunes reprenant l'organisation des fêtes locales en juin 2023.



C'est officiel ! La ville d'Aire sur l'Adour a un nouveau comité des fêtes composé d'une équipe de jeunes très motivés et engagés. La dynamique impulsée à l'automne par Lohéna Bertrand et Léa Irazoqui a donc porté ses fruits. Désormais, le conseil d'administration compte 13 personnes qui sont toutes animées par une passion commune pour la culture et les traditions de leur ville. Avec le soutien d'une trentaine de membres actifs, dont certains sont des "anciens" avec l'expérience de ces fêtes, ils sont déterminés à reprendre le patrimoine festif de la ville et à le faire briller à nouveau.

La municipalité et les Aturins saluent donc le courage de cette nouvelle équipe de jeunes qui a accepté de relever le défi de remettre sur pied les fêtes traditionnelles de leur ville. Leur enthousiasme et leur détermination promettent des nouvelles fêtes d'Aire inoubliables.

Le programme des festivités est annoncé sur 4 jours : du jeudi soir au dimanche soir (soit du 15 au 18 juin 2023). Il comprendra des activités pour toute la famille, tous les âges et tous les goûts. En partenariat avec les associations locales, les organisateurs travaillent dur pour garantir à tous des événements mémorables (corso fleuri, corrida, journée des enfants, animations dans les arènes, feu d'artifice, bandas, etc...).

Composition du nouveau bureau :

Lohéna Bertrand (Présidente),
Lisa Barré (Vice-Présidente),
Léa Irazoqui (Secrétaire), Léa Barraud (Secrétaire adjointe),
Jonathan Da Silva (Trésorier) et
Nathalie Darrieumerlou (Trésorière adjointe).

+ D'INFOS

Comité des fêtes
comitedesfetes.aire@gmail.com

SOLIDARITÉ

LE LEG CABANNES : UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES PROJETS SOLIDAIRES

Marie et Marcel Cabannes sont arrivés à Aire juste après la seconde guerre mondiale. Tous deux landais et d'origine modeste, ils ont beaucoup participé à la vie aturine en s'impliquant avec générosité dans plusieurs associations et initiatives locales. À leur décès, leur fils Yves Cabannes a décidé de léguer son héritage de 50 000 euros en faveur d'actions que ses parents auraient aimé voir éclore sur la commune. En leur mémoire et pour faire vivre leurs valeurs, un comité de pilotage a été constitué pour sélectionner les projets éligibles à un soutien financier.

Ainsi l'an passé, neuf projets ont été soutenus pour un montant de 13 000 euros. Le 19 janvier 2023, le comité de pilotage s'est à nouveau réuni pour examiner dix propositions représentant un total de 18 000 euros. À cette occasion, les lauréats de l'an passé sont venus partager les activités réalisées ainsi que leur influence sur le développement d'Aire sur l'Adour.

+ D'INFOS

Bernard Malherbe
bme.malherbe@gmail.com



Le marché couvert : de la Grand'Rue à la halle métallique, plus de 100 ans d'histoire



Le marché couvert d'Aire sur l'Adour attire du monde, et ce depuis bien longtemps. En plus de 100 ans, il a subi de nombreuses transformations avant qu'il devienne le bâtiment que l'on connaît tous aujourd'hui.

Le saviez-vous ?

En 1880, le marché se tenait sur la place de la Cathédrale à la demande de l'administration des ponts et chaussées, alors qu'il était situé à l'origine dans la Grand'Rue (aujourd'hui rue Gambetta). La place de la Cathédrale était alors appelée place du marché aux comestibles. En 1908, de nouveaux produits sont vendus sur ce marché : la volaille, des œufs, des fruits et des légumes. La place devenant alors trop petite, elle est

agrandie sur une partie de l'ancien évêché qui est aménagé pour l'occasion.

En 1911, le conseil municipal décide de construire un marché couvert qui sera installé sur la place du marché aux oies. Les travaux démarrent et se terminent en 1914 par la construction d'une halle métallique érigée par un constructeur parisien, Alexandre Dumez. En 1922, le sol est bétonné.

De 1937 à 1940, le marché couvert subit une première restauration. La verrière est rénovée et le marché est agrandi.

Ce n'est qu'en 1950 et 1951 que les magasins prennent place sous le marché couvert.

En 1987, une nouvelle restauration est entreprise : les magasins sont réaménagés, des box et des étals sont construits. La rue qui traverse le marché couvert est enlevée. Le nouveau bâtiment est ainsi divisé en 3 parties : le marché aux gras, le marché aux volailles et le grand marché.

En 2013, le marché couvert subit une réfection complète du bâti et devient celui que l'on connaît aujourd'hui.

Aujourd'hui, le marché est très apprécié des locaux et touristes. Il est ouvert les mardis et samedis matin de 8h à 13h.



Aire sur l'Adour : une ville fleurie et agréable où il fait bon vivre

Récemment récompensée par l'obtention de la 3^{ème} Fleur du label national "Villes et Villages Fleuris", la commune est pleinement engagée dans une démarche environnementale pour valoriser ses espaces verts et son cadre de vie. Ses nombreux atouts en font une ville fleurie et agréable où il fait bon vivre.

Aire sur l'Adour obtient la 3^{ème} Fleur du label "Villes et Villages Fleuris"

Une belle nouvelle est arrivée en mairie en toute fin d'année 2022 : le courrier confirmant l'obtention par la commune de la 3^{ème} Fleur du label national "Villes et Villages Fleuris".



Lors de son discours à la cérémonie des vœux 2023, le Maire Xavier Lagrave a rappelé la fierté pour l'équipe municipale et pour les services de la ville (notamment les services techniques) qu'Aire sur l'Adour soit ainsi récompensée.

Que de chemin parcouru depuis 2014 !

Récompensée en 2014 par l'obtention de la 1^{ère} Fleur, la commune est rapidement montée en grade en obtenant la 2^{ème} Fleur en 2017. Dès lors, les équipes ont travaillé sans relâche pour valoriser les espaces publics et préserver un patrimoine végétal de qualité dans le but de garantir une gestion qualitative et respectueuse de l'environnement.

Souhaitant aller encore plus loin dans cette démarche, la commune a reçu le jury régional le 19 août 2022 pour concourir au titre de la

3^{ème} Fleur. Durant cette rencontre, une visite de la ville fut réalisée en s'arrêtant sur plusieurs lieux stratégiques. Les élus et les agents ont ainsi expliqué en détails la démarche de valorisation environnementale mise en place sur la commune, son animation et sa promotion, ainsi que la gestion du patrimoine végétal.

Un concours très exigeant

Au niveau de la 3^{ème} Fleur, le label ne juge pas seulement l'aspect fleuri de la commune mais s'intéresse plus précisément aux démarches de développement durable : modes de gestion mis en place pour entretenir le patrimoine en respectant les ressources naturelles de la biodiversité, actions pour valoriser les espaces publics et faciliter leurs usages par la population, actions d'animation et de promotion du développement durable... Le fleurissement, la

partie la plus connue, n'est donc qu'un aspect symbolique à ce stade.

Un travail de longue haleine récompensé

Cette 3^{ème} Fleur récompense tout d'abord l'engagement des agents municipaux. Depuis 2015, ils ne cessent d'améliorer la qualité du cadre de vie et les espaces publics, de valoriser l'environnement, de préserver la biodiversité et de gérer les ressources. C'est donc tout ce travail qui vient d'être reconnu par des professionnels. Ce résultat récompense également la qualité des partenariats institutionnels, associatifs et scolaires qui se sont tissés au fil des années. Citons à titre d'exemple la création d'un jardin pédagogique au parc municipal avec les élèves du lycée professionnel Jean d'Arcet.

Un jury emballé

Dans son rapport de visite, le jury a noté de nombreux points particulièrement appréciés parmi lesquels celui-ci : "La motivation des élus, des équipes et des habitants est très forte. Les réalisations sont cohérentes et souvent menées en mode partenarial".

SERVICE TECHNIQUE DE LA MAIRIE

Les "espaces verts" : un service municipal engagé pour l'environnement

Composé de 9 agents, le service "espaces verts et naturels" œuvre au quotidien pour ancrer notre ville dans une démarche de valorisation environnementale, autrement dit pour garantir à chaque aturin un cadre de vie doux et agréable.

Couvrant une superficie totale de 69 hectares, les espaces verts de la commune exigent un entretien quotidien assuré en continu par les agents municipaux. Présentons leurs actions.

Une gestion différenciée des paysages

Depuis 2015, une gestion différenciée des paysages a été mise en place. Elle permet d'adapter la prise en charge et l'entretien de chaque espace selon sa vocation, sa fréquentation et sa situation. Tous les espaces verts de la commune ont été recensés et identifiés. Ainsi, les 69 hectares se décomposent en 4 codes : des espaces verts très horticoles jusqu'aux espaces naturels avec un entretien occasionnel.

Pour chaque secteur, les différentes strates végétales sont prises en compte : les pelouses, les graminées, les vivaces, les arbustes et le patrimoine arboré qui est très riche sur notre commune.



Le travail des agents est réalisé en tenant compte des ressources en eau, de la vie des sols et de la gestion des déchets verts générés. Cette gestion différenciée permet donc d'optimiser la préservation de l'environnement.

Des animations pédagogiques pour adopter des gestes écoresponsables

Tout au long de l'année, le service espaces verts organise des animations pédagogiques diverses et variées qui visent à sensibiliser les jeunes et les adultes à la protection de l'environnement. Ces animations peuvent prendre différentes formes : création d'un jardin médiéval et pose de nichoirs à oiseaux au parc municipal avec les écoliers aturins, distribution

de pièges à frelons pour les particuliers, balades au bord de l'Adour et rendez-vous aux jardins, cleanwalk, etc...

Ainsi, l'importance de préserver notre biodiversité est le message délivré par les intervenants à chaque rencontre.

Un patrimoine végétal imposant

Réparti sur 69 hectares, le patrimoine végétal de la commune est immense. La moitié est composée d'espaces naturels majeurs à gérer et entretenir (le bois d'Aire, le Lac du Brousseau, la saligue de Prentigarde et l'espace Laffitau). En centre-ville, les espaces naturels sont préservés au maximum par le biais de pratiques adaptées à l'environnement.

Prochainement un nouveau service de ramassage des déchets verts

À partir du mois d'avril, la municipalité met en place un nouveau service gratuit de ramassage des déchets verts pour les particuliers.

«

Pierre Casanave

Responsable des "espaces verts et naturels"

Comment la collecte sera-t-elle organisée ?

La collecte sera gérée par les services techniques et réalisée en porte à porte le 1^{er} mercredi de chaque mois. Elle aura lieu sur 2 périodes annuelles : au printemps (d'avril à juin) et à l'automne (d'octobre à décembre).

Comment les habitants pourront-ils bénéficier de ce nouveau service ?

Chaque habitant devra d'abord s'inscrire auprès du centre technique municipal. Un sac vert pour végétaux lui sera offert (sur présentation d'un justificatif de domicile). Il pourra y déposer à l'intérieur tous les déchets d'origine végétale provenant de l'entretien et du nettoyage de son jardin particulier. Les modalités de ramassage des déchets verts seront directement établies avec le centre technique municipal qui précisera les différentes conditions lors de l'inscription.



+ D'INFOS

Centre Technique Municipal
05 58 71 78 26 • accueilctm@aire-sur-adour.fr
www.aire-sur-adour.fr

»

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Bientôt une nouvelle salle de sport pour le tennis de table

D'ici quelques mois, les joueurs de tennis de table pourront s'entraîner dans un nouvel espace municipal, flambant neuf, construit à la plaine des sports.



Le 6 février 2023 marque le début de la construction d'un nouvel équipement sportif municipal dédié au tennis de table. Cette salle, d'une superficie de 225 m², offrira un espace idéal pour les joueurs de tennis de table de tous niveaux, qu'ils soient débutants ou amateurs. Elle permettra également d'offrir un espace sûr et confortable pour que les joueurs puissent s'entraîner et jouer dans les meilleures conditions possibles.

La municipalité souhaite que cette salle polyvalente ne se limite pas qu'à la pratique du tennis de table. Elle sera conçue de manière à pouvoir accueillir d'autres sports. Cela permettra ainsi de diversifier les activités proposées et d'attirer un public plus large. Le projet de construction mettra

en œuvre des techniques et des matériaux innovants pour garantir un résultat de qualité. Onze entreprises locales vont travailler sur ce chantier. Le délai de construction est estimé à neuf mois pour une ouverture prévisionnelle à la fin de l'automne 2023.

En somme, la construction de cette nouvelle salle dédiée au tennis de table, pouvant accueillir d'autres sports, répondra aux besoins de la communauté sportive de la ville, tout en offrant un nouvel espace de loisirs pour les amateurs de sports en général. Les joueurs pourront bientôt profiter de cet équipement sportif dernier cri pour pratiquer leur passion dans les meilleures conditions possibles.

JARDINAGE

CULTIVEZ VOTRE CARRÉ POTAGER AU JARDIN DU GRILLON

Lieu de convivialité et d'échanges, le jardin familial du Grillon a été ouvert en 2016 par la municipalité pour répondre à un double objectif : permettre aux habitants du quartier de cultiver eux-mêmes des fleurs et des légumes frais, ainsi que proposer un espace de détente favorisant le lien social intergénérationnel. À ce jour, 7 parcelles sont disponibles pour ceux qui souhaiteraient s'inscrire dans une démarche de développement durable en produisant et consommant leur propre production. Les potagers sont autonomes en eau grâce à une source captée en amont et stockée dans une cuve de 1000 litres. L'arrosage est manuel. Chaque parcelle est attribuée à titre gracieux sous réserve de signature d'un contrat de prêt. Êtes-vous prêt à vous lancer dans le jardinage ?

+ D'INFOS

Nathalie Darrieumerlou
05 58 71 78 31
auxdelicesdelea@orange.fr



VOIRIE

Travaux sur l'avenue de Verdun : rénovation complète des réseaux souterrains

Depuis le 23 janvier 2023, la circulation est devenue très dense à Aire sur l'Adour.

Les ralentissements en soirée et à la sortie des écoles le mercredi ne passent pas inaperçus. En cause ? Les travaux en cours de réalisation sur l'avenue de Verdun.

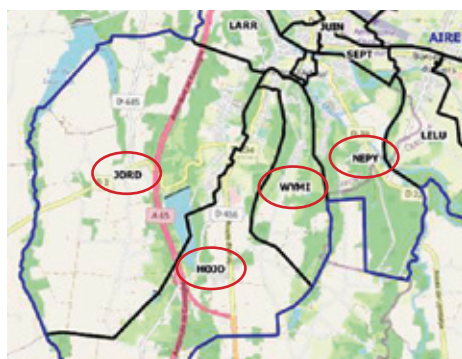
Exécutés par le Sydec des Landes (en charge de cette compétence), ces travaux ont pour objet de refaire complètement les réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que le pluvial. Profitant de l'occasion, Gascogne Énergies Services (GES) réhabilite en même temps son réseau de gaz.

Les perturbations vont donc durer au moins jusqu'à fin avril.

La patience est de mise pour tous les aturins. Il est préconisé de suivre au maximum les déviations et d'utiliser les routes secondaires pour vos déplacements. Pour les voitures de passage, il faut contourner les travaux du centre-ville en utilisant la déviation gratuite par l'autoroute A65 qui va d'un bout à l'autre de la ville.

+ D'INFOS

www.aire-sur-adour.fr



FIBRE OPTIQUE

**TOUS BRANCHÉS
À LA FIN DE L'ÉTÉ**

De compétence intercommunale, les travaux d'installation de la fibre optique sur la commune ont été délégués au Sydec des Landes. Après l'achèvement

de la partie Aire-Nord, les travaux de la partie Aire-Sud avancent bien. La parcelle NEPY devrait pouvoir être ouverte à la commercialisation à la fin du 1^{er} trimestre 2023. Les travaux sur les parcelles HOJO et WYMI sont en cours de finition et en attente de validation par Orange. Une ouverture à la commercialisation pourrait être envisagée dès la fin du 2^{ème} trimestre 2023. Et enfin, la parcelle JORD, où les travaux sont en cours, pourrait être finalisée à la fin de l'été si aucun retard n'apparaît entre temps.

C'est donc une très bonne nouvelle pour la commune dont la couverture en fibre optique pourrait être totale à la fin du 3^{ème}

trimestre 2023. Tous les Aturins auront rapidement accès au très haut débit.

Que faire ensuite ?

Assurez-vous de votre éligibilité à la fibre optique sur le site www.nathd.fr, abonnez-vous auprès d'un opérateur partenaire du réseau public puis programmez avec lui un rendez-vous pour raccorder votre domicile au très haut-débit. Une fois l'intervention terminée, la ligne sera activée par votre opérateur et vous n'aurez plus qu'à brancher votre Box.

+ D'INFOS

www.sydec40.fr
www.nathd.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances



SEPTEMBRE : 30/09/2022
Hayden MARTIN.

OCTOBRE : 01/10/2022 Binta
KONATÉ, 27/10/2022 Nyna
PESCAY.

NOVEMBRE : 19/11/2022 Martin
DELHOSTE-DESCAZEUX.

JANVIER : 03/01/2023 Louis
MERLE DES ISLES.

29/10/2022 Henri LATREUILLE,
30/10/2022 Hubert LABORDE.

NOVEMBRE : 05/11/2022
Sylvie AUBAS veuve THEUX,
05/11/2022 Jean BRÈTHES,
11/11/2022 Michel ALDAX,
13/11/2022 Jean-Luc CRÖY,
14/11/2022 Johannes
ARS, 14/11/2022 Marie
BENAVENT veuve DURAN
BRULL, 14/11/2022 Odette
LARRIGALOT veuve MARTIAL,
17/11/2022 Albert COURALET,
17/11/2022 Pierre DUVIGNAU,
17/11/2022 Claudine LANUSSE,
18/11/2022 Dominique
GAUTIER, 19/11/2022 Pierre
GRANGÉ, 28/11/2022 Nicole
CHAPAVEYRE veuve SERVE.

DUPEYRON, 24/01/2023
Auguste CASSAGNAU,
26/01/2023 Alain BASTROT,
31/01/2023 Bernard DUGARRY.

FÉVRIER : 02/02/2023 Martine
DELHOMMEAU épouse
LABARBE, 03/02/2023 Angèle
SALLES veuve SOLEAU,
06/02/2023 Françoise
DESGRANGE épouse MARTIN,
07/02/2023 Odette CAPDEGEL
veuve MULAS, 08/02/2023
Charles SIEBERT, 09/02/2023
Ronald COLEMAN, 09/02/2023
Térèse ZACCARIOTTO,
11/02/2023 Claude DUCOS,
11/02/2023 Philippe GOYER.

Décès



Liste établie à partir du
30/09/2022.

SEPTEMBRE : 24/09/2022 Annick
COLMARD, 28/09/2022 Marie-
Jeanne GOUASQUET veuve
CARRÉROT.

OCTOBRE : 01/10/2022 Gérard
BRÉTHOUS, 11/10/2022 Marie-
Thérèse DELHOSTE veuve
COMET, 11/10/2022 Claire
LAMARQUE veuve SAINT-
GENEZ, 16/10/2022 Christiane
BERNADET, 18/10/2022
Remo FIOR, 19/10/2022 Marie
GACHIBAT, 20/10/2022
Robert FENU, 29/10/2022
France DHELIAT veuve KÖNIG,

DÉCEMBRE : 02/12/2022 Bernard
BOISSERIE, 08/12/2022
Pierre LALANNE, 09/12/2022
Marie-Rose BARRIÈRE veuve
BEZECOURT, 19/12/2022 Jean-
Claude CANAL, 20/12/2022
Charles NOGUÈS-CAZAUBON,
29/12/2022 Raymond
DUGARRY, 30/12/2022
Amédée CRUZ veuve DUPOUY,
30/12/2022 Annie JONCKEERE.

JANVIER : 09/01/2023 Gabriel
LAMARQUE, 09/01/2023
Michel LAMOULIE, 09/01/2023
Orsola MATTÀ veuve DUPOUTS,
12/01/2023 Paulette GAYRIN
veuve LACOSTE, 13/01/2023
Jean DUCOS, 17/01/2023
Christian BROQUA, 17/01/2023
Louis DEYRIES, 17/01/2023
Gisèle MUGNIER-BAJAT
veuve SUT, 22/01/2023 Jean

DÉLIBÉRATION

Délégation de service public (DSP) pour le camping municipal

(DELIB2023016
consultable sur le site de la mairie)



www.aire-sur-adour.fr

GRUPE MAJORITAIRE

POINT À MI-MANDAT : PROMESSES TENUES

La crise sanitaire que nous avons traversée n'a pas entamé notre détermination à améliorer le cadre de vie de la population Aturine. Toute notre énergie est au service de la confiance que vous nous avez accordée en juin 2020. Ceci s'est traduit par le lancement de nombreux chantiers qui vont considérablement augmenter l'attractivité de notre ville.

Le projet de piscine, que nous attendons tous, est sur les rails pour une mise en service en 2025. La rigueur de gestion reconnue à l'équipe municipale nous permettra de réaliser cet investissement sans augmenter le taux d'imposition locale, qui n'a d'ailleurs pas varié depuis un mandat et demi.

Les nombreux sportifs et lycéens apprécient déjà l'amélioration des installations du stade municipal (rugby, tennis, athlétisme), permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les travaux de construction d'un bâtiment abritant le tennis de table (plaine des jeux) ont débuté.

La prévention et la sécurité des personnes ont été renforcées (embauche de policiers municipaux et mise en place de caméras).

L'aménagement et l'embellissement des quartiers se poursuit : Garaulet, Mémy, impasse Jaunet, Val d'Adour...

Les travaux de l'hôtel de ville se poursuivent : les façades ouest et de la cour du Trésor sont terminées (ceux de la façade sud commenceront cet été). La salle d'expositions temporaires rue Gambetta accueille régulièrement de nouvelles expositions.

Ces réalisations démontrent notre sérieux et notre engagement à votre service. Nous avons confiance en notre Ville et restons à votre écoute !

L'équipe de la majorité municipale.

OPPOSITION

DES PROJETS RÉALISABLES ?

Plusieurs projets à venir méritent notre attention. D'abord, la piscine couverte. Nous constatons que malgré la conjoncture, malgré les incertitudes économiques, et malgré la hausse du prix des matériaux et de l'énergie, ce projet reste la priorité. Plus que jamais nous restons inquiets quant à sa réalisation tant sur le financement que sur l'aspect technique ou l'on nous parle vaguement de géothermie sans tellement d'explications.

Désormais, seules les banques seront les arbitres : ce sont elles qui décideront de financer ce projet ou non. Nous sommes également attentifs au projet de création d'un cinéma quatre salles sur le site de

l'ancienne piscine. Nous restons dubitatifs sur ce projet car la situation de cette parcelle, classée en zone rouge sur le plan de prévention des risques naturels d'inondation laisse à penser que cette opération est impossible.

Heureusement, la renaissance d'un comité des fêtes permettra à nos commerçants et associations de proposer des animations, et à nous tous de nous retrouver pour un moment convivial au mois de juin.

Jérémy Marti, pour le groupe *Mieux Vivre à Aire*.



Infos et numéros utiles

Mairie : 05 58 71 47 00.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Carte d'identité et passeport : uniquement sur RDV au 05 58 71 47 08.

État civil et élections : du lundi au vendredi selon horaires d'ouverture de la mairie (jusqu'à 19h le vendredi).

Permanence du CCAS : le mardi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h30 • 05 58 71 35 57 • ccas@aire-sur-adour.fr

Police Municipale : 05 58 71 47 04.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Sauf les mercredis : période scolaire de 8h à 12h30

et de 14h à 18h / hors période scolaire de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Communauté de communes d'Aire sur l'Adour : 05 58 45 19 05.

CIAS d'Aire sur l'Adour : 05 58 71 78 77.

France Services : 05 58 71 61 65.

Médiathèque : 05 58 51 34 04.

GES : 05 58 71 62 43.

Sydec : 08 10 40 90 40.

Sictom Ouest : 05 62 08 93 84.

Polyclinique de l'Adour : 05 58 06 64 64.

SAMU : 15.

Gendarmerie : 17.

Pompiers : 18 ou 112.